

# PLAN LOCAL D'URBANISME HESTRUD BILAN DE LA CONCERTATION

- Version Arrêt de projet -



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Fait à Avesnes-sur-Helpe,  
Le Président.

ARRETE LE :



## Contexte

Par délibération en date du 19 septembre 2014, le conseil municipal a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols approuvé le 2 décembre valant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et a fixé les modalités de la concertation.

Une concertation a été mise en œuvre tout au long du processus d'élaboration du PLU.

La procédure d'élaboration arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation.

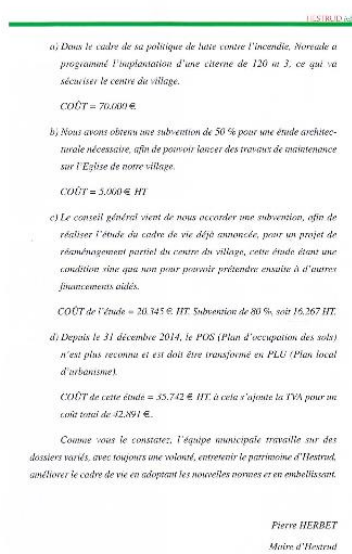
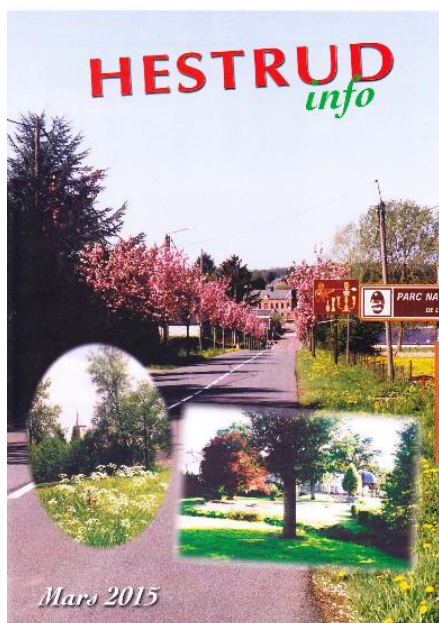
## Déroulement de la concertation

### Registre :

Un registre destiné aux observations a été mis à disposition des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées en mairie. 3 observations ont été inscrites sur le registre public.

### Information dans le bulletin municipal :

Une information a été faite dans le bulletin municipal en 2015 et en 2016.



### Extraits du journal municipal de 2015

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à l'obligation de changer notre POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) nous nous sommes mis au travail avec le cabinet sélectionné.

La Communauté de Communes "Cœur de l'Avesnois" a voté en décembre 2015 la création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I).

Notre étude va donc leur être transmise.

### Extraits du journal municipal de 2016.

Les informations dans le bulletin municipal ont également concerné des projets plus précis, comme le projet « centre-bourg ».

Cette étude est pratiquement terminée. La dernière réunion est prévue le 25 janvier et une présentation à la population aura lieu en mars.



Extrait du journal municipal de 2016

### Réunions :

Des réunions avec les exploitants agricoles ont été organisées le 11 mars 2015 et le 21 février 2018.

Les Personnes Publiques Associées ont été associées lors de réunions de travail durant la période d'élaboration du PLU.

### Synthèses des observations recueillies

Deux thèmes de préoccupations ressortent des observations du public :

- La constructibilité de certaines parcelles
- La prise en compte du domaine forestier

La question de la constructibilité des parcelles est un thème récurrent dans les observations formulées par le public. Ces ouvertures à l'urbanisation n'ont pas été rendues possibles en l'absence de besoins identifiés (capacité de densification suffisantes dans les parties actuellement urbanisées) ou en présence d'enjeux environnementaux.

La remarque relative au domaine forestier trouve une réponse dans le classement en zone N d'une majorité de l'espace communal.

La concertation avec les exploitants agricoles a permis d'appréhender au mieux les enjeux liés à l'activité agricole, d'effectuer un relevé précis des bâtiments des agriculteurs siégeant sur la commune et de mettre en place la Préservation Concertée du Bocage intégrée au projet de PLU.